

Image not found or type unknown



Bois de chauffage auto entrepreneur

Par **fafa89**, le **23/01/2013 à 18:52**

Bonjour,rrrnJe voudrais savoir si c'est possible d'être auto entrepreneur dans le bois de chauffage. Par exemple moi être la gérante et mon conjoint qui travaillerait pour moi, bûcheron et livreur.rnrnMerci de me répondre merci d'avance.

Par **citoyenalpha**, le **24/01/2013 à 14:51**

Bonjourrrrnoui le conjoint d'un auto-entrepreneur peut être déclaré comme salarié .rrrnRestant à votre disposition